

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 23 NOVEMBRE 2023 à 18h**

Le vingt-trois novembre deux mille vingt-trois, à 18h, le Conseil d'administration s'est réuni en Mairie à huit clos sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Président.

Séance ouverte à 18h00

Date de la convocation et d'affichage :

17 novembre 2023

Nombre de membres

↳ en exercice: **11**

↳ présents : **9**

↳ représentés : **1**

↳ Absents : **1**

PRESENTS : Jean-Claude RAFFIN - Humberto FERNANDES - Stéphanie KUSZINSKI - Christa BALZER - Gabrielle GINDRE - Lucie MAIDA - Yvette BRAMANTE – Raymond ROSSET - Christiane COMBAZ

REPRESENTÉ : Laure MAURETTE à Stéphanie KUSZINSKI

ABSENT : Marie DA LAMA

SECRETARE DE SÉANCE : Madame Yvette BRAMANTE

Nombre de suffrages exprimés : 10

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 18 juillet 2023

1- Approbation du règlement de fonctionnement du multi accueil « Les Petits Poucets »

2- Création d'un poste d'agent social à temps non complet à 28 heures par semaine

➤ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUILLET 2023**

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du 18 juillet 2023.

| | |
|-------------------|---|
| 2023-11-01 | Approbation du règlement de fonctionnement du multi accueil « Les Petits Poucets » |
|-------------------|---|

Le règlement de fonctionnement du multi accueil « Les Petits Poucets» doit être réactualisé pour être mis en conformité par rapport aux demandes de la Caisse d'allocation familiale de la Savoie.

Monsieur le Président donne lecture de ce nouveau règlement.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le règlement de fonctionnement du Multi accueil « Les Petits Poucets» à compter du 1er décembre 2023.

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant, conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique.

Il appartient donc à ce dernier de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Pour assurer la continuité du fonctionnement du Multi-Accueil « Les Petits Poucets », il convient de créer un emploi d'Agent social à temps non complet à 28h00 par semaine, relevant de la catégorie C, à compter du 1^{er} décembre 2023.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la création d'un poste d'Agent social, relevant de la catégorie C, à temps non complet à 28h00 par semaine, à compter du 1er décembre 2023, et modifie le tableau des effectifs en ce sens.**
- **Adresse la déclaration de cette création d'emploi au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.**
- **Inscrit les crédits correspondants au budget, notamment aux chapitres et articles prévus à cet effet.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h45.

La Secrétaire de séance,



Yvette BRAMANTE

Le Président,



Jean-Claude RAFFIN